

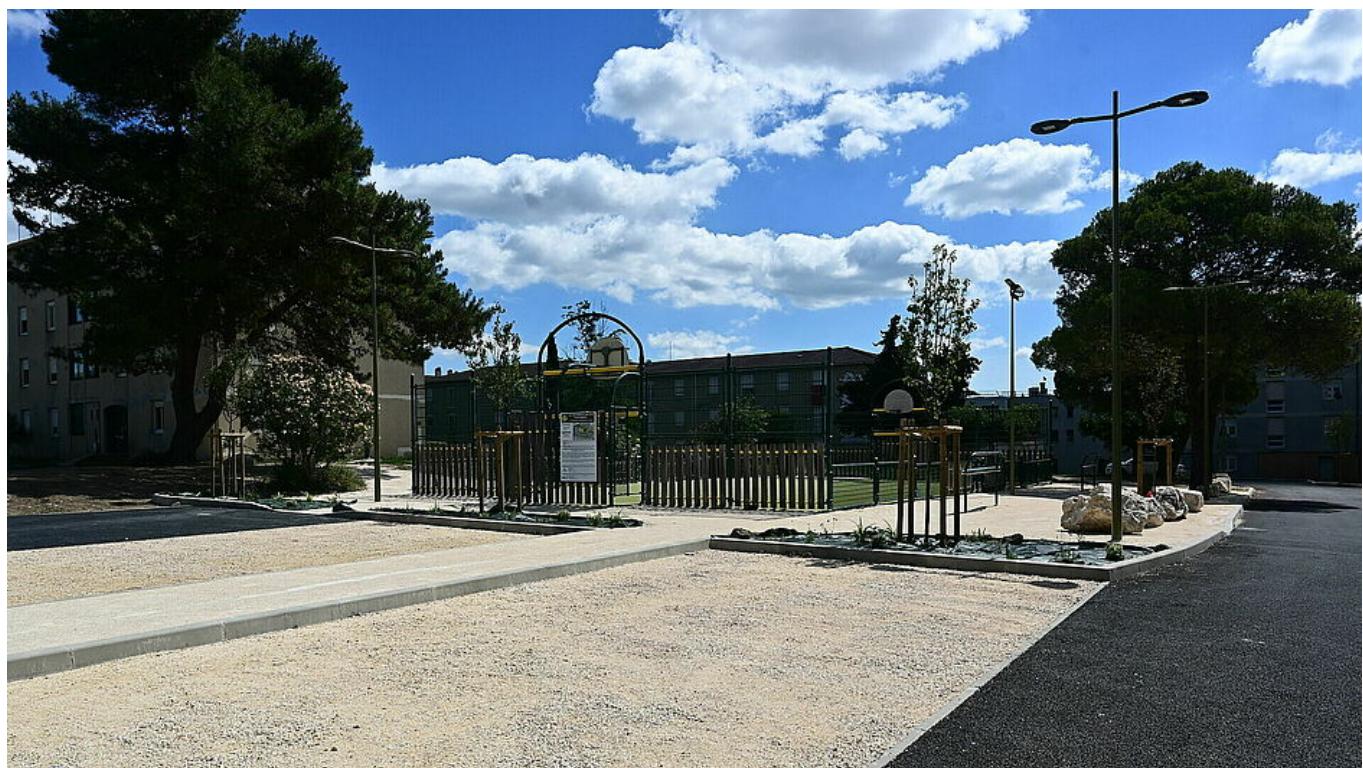
# Aménagement du quartier prioritaire des Mûriers

---

## Aménagement du quartier prioritaire des Mûriers

Depuis le 1er janvier 2024, le Quartier Prioritaire d'Uzès a été étendu au quartier des Mûriers. En collaboration avec les différents partenaires institutionnels (Communauté de Communes Pays d'Uzès, Etat, Région Occitanie, Département du Gard) et les bailleurs sociaux, la Ville d'Uzès s'engage à améliorer le quotidien et le cadre de vie de ses habitants à travers la réalisation de projets relatifs à la sécurité, l'animation, l'accès aux services publics et à l'aménagement urbain.

**C'est sur ce dernier point que repose le projet de requalification engagé par la Commune avec la création d'espaces verts, de cheminements doux, la sécurisation des piétons et la mise en sécurité et normalisation du stationnement**



### > Présentation du projet

---

<https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/travaux-2024/amenagement-du-quartier-prioritaire-des-muriers?>

Les travaux qui ont débuté le 11 mars 2024, ont couvert une zone d'intervention d'environ 3500 m<sup>2</sup> entourée de barres d'immeubles d'habitation dont l'espace central servait d'aire de stationnement libre. Les piétons (comprenant beaucoup d'enfants) et véhicules partageaient cette même surface sans délimitation des occupations. Il s'agissait donc d'offrir un espace codifié comprenant des équipements distincts et surtout sécurisés les uns des autres tout en prenant en compte à la fois les besoins de stationnement des habitants et la nécessité de leur offrir un cadre de vie agréable et fonctionnel.

Concrètement, les travaux ont consisté à créer des aménagements piétons, à sécuriser les accès au plateau multisport en l'isolant du parking, à tranquilliser les habitants avec la mise en place de l'éclairage public. L'espace a été agrémenté d'espaces verts, d'arbustes et d'arbres de hautes tiges. L'aménagement a été réalisé par le service Espaces Verts de la Commune et l'entreprise Paysage du Midi.

Cette opération a permis de reprendre préalablement tous les branchements d'eau usées. En mauvais état, le réseau pluvial a également été arrangé et une noue paysagère a été créée entre le bâtiment et la zone de stationnement pour collecter les eaux de ruissellement. Enfin, afin de ne pas augmenter l'imperméabilisation des sols, seule la voie de circulation a été réalisée en enrobé.



## > Entreprises intervenantes et montant des dépenses

Maitrise d'œuvre : Cereg : Benoit Claisse 13 706 €

---

Lever topo Géofit expert 5 376 €

---

Frais publications Républicain / Midi Libre 1 290.97 €

---

Travaux

---

Eclairage SPIE 35 979 €

---

VRD Lautier Braja Vesigne 253 525 €

---

Espaces Verts Paysage du Midi et Service Espaces Verts de la Commune

---

Total Travaux 308 586 €

---

**Montant final de l'opération : 308 586 € TTC**

## > Subventions

---

La Conseil Départemental du Gard a attribué une subvention de 24 280€.

## CONTACT

---



## DÉMARCHES

📞 0466034848

✉️ [services.techniques@uzes.fr](mailto:services.techniques@uzes.fr)

## Services techniques

[VOIR LA FICHE](#)

Mairie d'Uzès  
1 place du Duché  
30700 Uzès



### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)